



Prolonger le moratoire sur les OGM – Signez la pétition !

Il existe en Suisse un moratoire qui est en vigueur depuis 2005 et qui empêche la culture commerciale de plantes génétiquement modifiées. Mais il expire en fin 2025. Les multinationales du génie génétique exercent une forte pression sur le Parlement et le Conseil fédéral et veulent rendre les plantes OGM acceptables en Suisse également. Une pétition soutenue par diverses organisations et par biorespect veut y faire contrepoids.



Depuis 2005, l'association Gen Au Rheinau s'engage au niveau transfrontalier pour une agriculture sans OGM. Crédit photographique : Gen Au Rheinau

Le moratoire sur le génie génétique a fait ses preuves : en Suisse, il protège l'homme, l'animal et l'environnement contre les risques et il est soutenu par une grande majorité de la population et des milieux agricoles.

Lors de la dernière prolongation, le Parlement a toutefois chargé le Conseil fédéral de procéder à une libéralisation de la loi sur le génie génétique pour les Nouvelles techniques génétiques (NTG), qui devrait entrer en vigueur à l'expiration du moratoire. Parallèlement, l'industrie chimique et semencière a fait du lobbying au Palais fédéral pour une levée du moratoire. Elle veut une simplification de la procédure d'autorisation pour les plantes génétiquement modifiées et met ainsi en danger l'agriculture sans OGM ainsi que la liberté de choix des producteurs et des consommateurs.

Il n'est pas trop tard ! Ensemble, nous pouvons contrecarrer les plans des multinationales et maintenir le moratoire sur les OGM jusqu'à ce que les dispositions légales soient mises en place pour garantir l'existence d'une agriculture sans OGM et exclure ainsi tout risque pour l'homme et l'environnement.

Signez dès maintenant la pétition adressée au Conseil fédéral et au Parlement pour la protection de l'homme, de l'animal et de l'environnement sur [protection-des-aliments.ch](https://www.protection-des-aliments.ch).

La pétition est soutenue par l'Association pour des aliments sans OGM, qui s'engage avec biorespect et d'autres organisations pour la production et la consommation d'aliments sans OGM. En outre, le lancement d'une initiative populaire fédérale sur le génie génétique est prévu pour l'automne prochain.



Point de vue

À l'approche de l'été, nous sommes une fois de plus confrontés à de multiples sujets pour lesquels nous sommes (et vous êtes) sollicités. Pour les obtenteurs, le marché des semences est de plus en plus étroit. Toutes les semaines, nous apprenons que des brevets sur des plantes ont été demandés ou déjà accordés : tomates, salades, melons, brocolis, orge de brasserie et bien d'autres encore. Les grands groupes s'assurent l'accès à toujours plus de denrées alimentaires. Une petite brochure de notre organisation partenaire «Pas de brevets sur les semences» est jointe à ce numéro. Elle contient des informations actuelles sur les brevets, de même que des autocollants.

Le lobby de l'agroalimentaire et du génie génétique s'emploie avec zèle à exercer son influence pour que le nouveau et le génie génétique conventionnel fassent également leur entrée dans l'agriculture suisse. Avec nos partenaires, nous allons nous y opposer avec détermination.

Signez vous aussi la pétition pour une production alimentaire sans OGM.

C'est un truisme de dire que les brevets ne menacent pas seulement le libre accès aux semences, mais aussi la biodiversité. C'est aussi pour cette raison que nous disons OUI avec conviction à l'initiative sur la biodiversité qui sera soumise au peuple en septembre. Il est plus que temps de protéger davantage la biodiversité.

Nous ne pouvons réaliser toutes ces activités qu'avec votre soutien et comptons fermement sur vous pour y parvenir.

Gabriele Pichlhofer, Sociologue et collaboratrice scientifique de biorespect

Lettre circulaire

Feuille d'information
de biorespect

(abonnement inclus
dans la cotisation de membre)
30ème année, no 196

Date: 21.6.2024

Publication: 4 x par an

Stabilité, Jubilé anniversaire, mais aussi déficit

L'année associative écoulée a apporté quelques nouveautés au sein du secrétariat : Tino Plümecke a repris le poste de secrétaire général de Pascale Steck. À l'arrière, nous avons été accaparés par la refonte de notre site web et de notre banque d'adresses.

Sur le plan du contenu, les thèmes qui nous ont occupés sont la tentative de déréglément des organismes vivants modifiés par le nouveau génie génétique, le brevetage des plantes et diverses révisions et consultations relatives à des lois. L'association biorespect a aussi pu fêter ses 35 ans d'existence et a publié pour l'occasion un numéro spécial de AHA!. La refonte de notre site Internet et la réorganisation de notre fichier ont coûté un peu plus cher que prévu. Il en résulte un déficit que nous avons pu combler grâce à un legs, ce dont nous sommes reconnaissants à la personne en question.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien passé et futur !

Comptes annuels 2023

Personnel /	
administration / location	87'890.-
Actions / travail grand public	18'710.-
Lettre circulaire AHA! / GID	19'380.-
Total des dépenses	125'980.-

Cotisations des membres	57'290.-
Abonnements AHA! / GID	6'990.-
Dons non liés	41'030.-
Dons liés à des projets / legs	4'060.-
Total des recettes	109'370.-

Bilan 2023

Liquidités	274'440.-
Actifs transitoires	800.-
Total des actifs	275'240.-
Passifs transitoires	17'590.-
Fonds de fonctionnement	
(fonds propres)	274'280.-
Perte 2023	-16'630.-
Total des excédents	275'240.-

biorespect
Murbacherstrasse 34
4056 Bâle
Tél. 061 692 01 01
Fax 061 693 20 11
CCP 40-26264-8
IBAN CH24 0900 0000 4002 6264 8

info@biorespect.ch
www.biorespect.ch
www.gen-test.info

biorespect
Wir hinterfragen Biotechnik



Un tribunal philippin interdit le « riz doré de l'EPFZ »



Le « riz doré » n'a guère de succès auprès des paysans.

Crédit photographique : Hoach le Dinh, Unsplash

Le gouvernement philippin a autorisé en 2021 la culture commerciale de ce riz génétiquement modifié contenant plus de bêta-carotène et qui a de ce fait une couleur jaune-orange. Cette autorisation a été célébrée par l'EPFZ. En effet, le prototype était l'œuvre d'Ingo Protrykus, professeur émérite de cette même EPFZ. En collaboration avec le géant de l'agroalimentaire Syngenta, une variante a été produite en 2005, dans laquelle des gènes de jonquille et de maïs ont été intégrés. Un tribunal philippin vient de révoquer cette autorisation. Après avoir lu les avis d'experts et les nombreuses études présentées, le tribunal a conclu

qu'il n'y avait pas de consensus sur la sécurité et les risques pour l'homme et pour l'environnement. Le tribunal a également annulé l'autorisation accordée pour une aubergine génétiquement modifiée. Le principe de précaution s'applique tant qu'il n'est pas prouvé que les plantes génétiquement modifiées sont sûres et que toutes les exigences légales sont respectées. La plainte a été déposée par plusieurs organisations et individus philippins, à commencer par l'association d'agriculteurs Masipag et par Greenpeace Asie du Sud-Est. Le gouvernement philippin peut toutefois faire appel de la décision.

Les brevets bloquent la sélection d'obtentions de tomates

Une recherche récente de « Pas de brevets sur les semences » montre comment la technologie CRISPR/ Cas est utilisée pour obtenir un contrôle exclusif sur les tomates sélectionnées de manière conventionnelle. Actuellement, plus de 20 demandes de brevet sont en cours pour des tomates résistantes au virus du fruit rugueux brun de la tomate. Les demandes de brevets sur les tomates résistantes à ce virus ne se limitent pas aux plantes génétiquement modifiées,

mais concernant également les plantes des variantes génétiques issues de mutations aléatoires. Le travail des sélectionneurs européens pourrait être gravement compromis par de tels brevets. Parmi les demandeurs de brevets figurent BASF, Bayer et, une fois de plus, Syngenta. biorespect s'engage avec d'autres organisations pour que l'Office européen des brevets veille enfin, par une clarification, à ce que la biodiversité biologique reste sous contrôle.